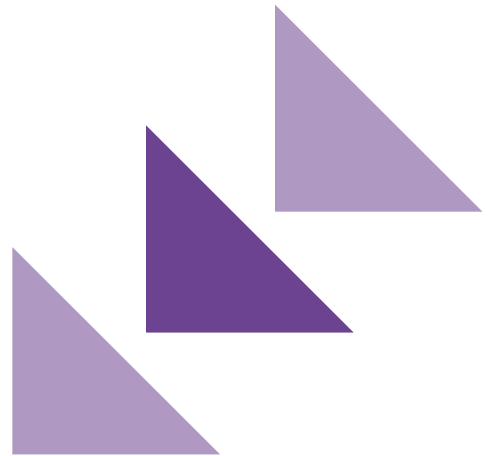




Rapport d'enquête

Observatoire local
de la vie associative



Ville de Besançon

Publication 2023
Données 2021-2022



En partenariat avec le RNMA



Ville de
Besançon

Édito d'Anne Vignot, Maire de Besançon & Carine Michel, Adjointe à la Vie associative

Avec l'équipe municipale, **nous avons à cœur de renforcer le lien social** en cette période complexe et unique, marquée par les crises successives : sanitaires, énergétiques, économiques... très déstabilisatrices pour les individus et la société.

Ces crises nous rappellent chaque jour **le rôle primordial qu'ont les associations dans de multiples secteurs** : le sport, la culture, les loisirs, l'action sociale et humanitaire, l'environnement, la santé ou encore la défense des droits et intérêts des individus.

Une association, c'est, par essence, l'expression d'un engagement envers et avec les autres, à apprendre à vivre ensemble et à participer à la cohésion sociale d'un territoire.

Alors que les associations doivent **faire face à une autre crise, celle du bénévolat**, et que nous, collectivités, nous subissons une **tension de nos finances publiques**, il était indispensable de mieux les connaître et de leur donner la parole. Aussi, nous avons lancé en septembre 2022 l'Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA).

En coopération avec le Réseau national des Maisons des associations, l'enquête, menée ces derniers mois, permet une connaissance approfondie des associations de notre territoire, **de recenser les forces et les fragilités de la vie associative**, de souligner leurs spécificités par rapport aux données nationales.

C'est en mobilisant la pluralité des acteurs associatifs que nous parviendrons à **répondre collectivement aux enjeux de société qui sont les nôtres aujourd'hui**. C'est aussi grâce à la ferveur du monde associatif que **Besançon est forte dans sa vitalité, son engagement et sa solidarité**.

Nous devons, avec les associations, répondre à ces défis de demain et continuer, avec elles, de cheminer pour une ville engagée et toujours plus juste et solidaire.

Édito de Loreline Vidal, Administratrice du RNMA Observer pour agir ensemble

Malgré d'importants progrès au plan national, la connaissance de la vie associative à l'échelle locale reste encore très lacunaire. La démarche d'observation locale de la vie associative, développée par le Réseau National des Maisons des Associations depuis 2006, part du constat de l'absence, ou tout au moins du caractère très disparate, des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. À tel point que le discours tenu sur les associations est parfois en décalage avec la réalité rencontrée sur le terrain. Il est donc nécessaire de disposer de connaissances précises et actualisées sur la structuration et les besoins des associations. Il faut se donner de bons outils pour agir !

C'est pourquoi le réseau a développé, en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Elle s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire. Applicable au niveau local, elle permet de comparer les données obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national ou sur d'autres territoires ayant mis en place des observatoires locaux. Cela permet de mesurer les spécificités du tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement, ou encore d'évaluer les politiques publiques mises en place.

Ainsi les observatoires locaux de la vie associative produisent des connaissances locales sur le tissu associatif, mais ils sont aussi un outil d'interconnaissance et de partage. En effet, les OLVA associent largement les acteurs concernés par le fait associatif sur le territoire, acteurs associatifs et institutionnels, chefs de service, élus, têtes de réseau, chercheurs, étudiants... Ce croisement de regards sur les enjeux du tissu associatif local fait naître des dynamiques locales entre les acteurs de la vie associative entre eux et avec leurs partenaires. L'observation locale partagée n'est donc pas une fin en soi, mais le début d'un long processus vertueux de co-construction entre les parties prenantes au service du développement de la vie associative sur le territoire.

Sommaire

RAPPORT D'ENQUÊTE OLVA - BESANÇON

1

Démarche méthodologique

p. 4

2

Échantillon collecté et traitement

p. 6

3

Focus sur la ville de Besançon

p. 9

4

Le paysage associatif bisontin

p. 10

5

Les membres des associations et leur gouvernance

p. 13

6

Ressources et financements des associations

p. 18

7

Quelles conséquences de la crise sanitaire pour les associations ?

p. 22

8

Quelles perspectives et besoins ressentis par les associations ?

p. 23

LEXIQUE

OLVA : Observatoire local de la vie associative

RNMA : Réseau national des maisons des associations

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

INJEP : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

R&S : Recherches & solidarités

CCAS : Centre communal d'action sociale

ESS : Économie sociale et solidaire

QPV : Quartier prioritaire de la ville

1. Démarche méthodologique

Une démarche scientifique avec pour visée l'amélioration de l'action publique

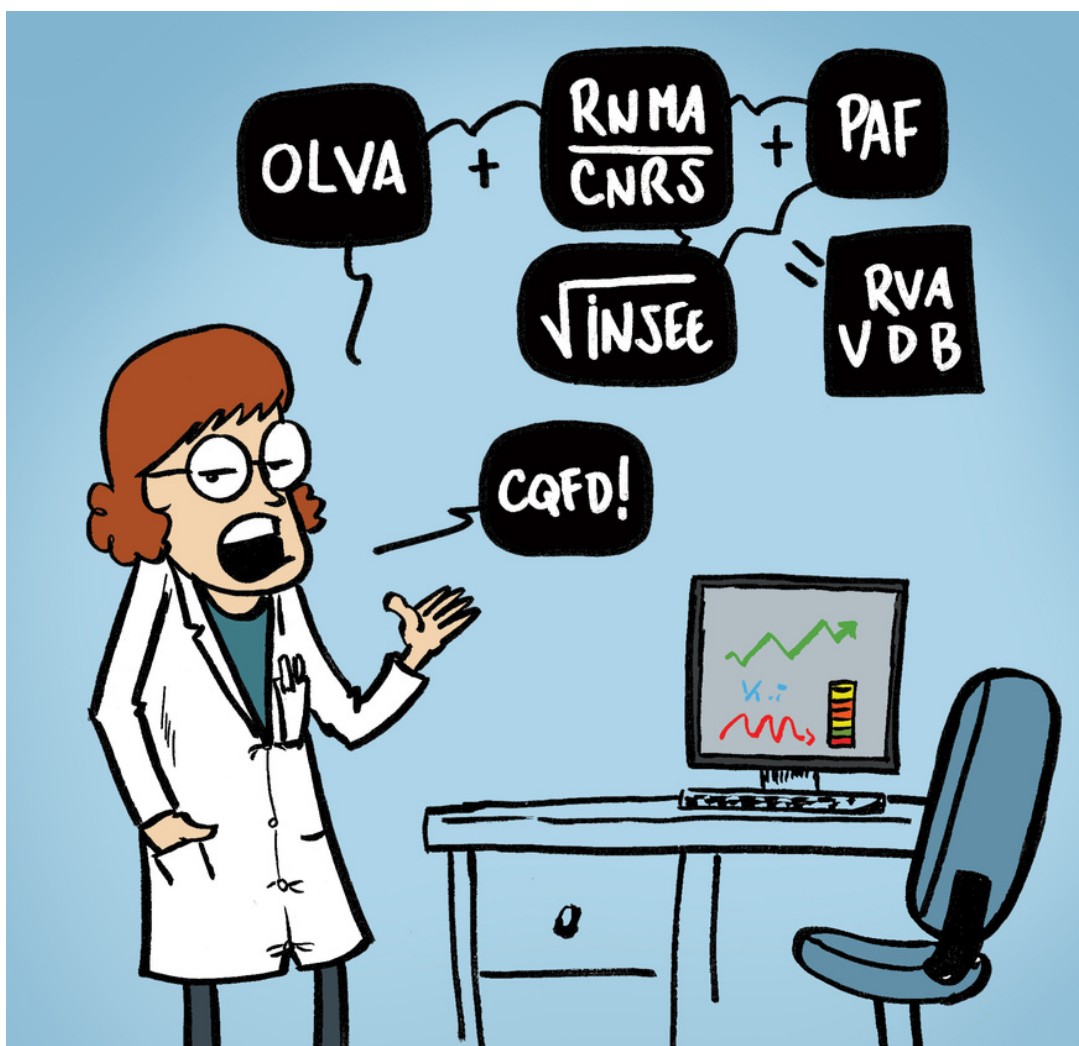
Le milieu associatif est un secteur particulièrement méconnu de la statistique publique.

L'économiste Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS et spécialiste des associations, a mis en place « un programme d'enquêtes périodiques », intitulé *Paysage associatif*. Elle est accompagnée dans ce travail par de nombreux et nombreuses sociologues et économistes, dont Lionel Prouteau.*.

En s'appuyant sur leurs travaux, le **Réseau National des Maisons des Associations (RNMA)** a lancé une initiative nationale qui s'incarne à l'échelle locale : les **Observatoires Locaux de la Vie Associative (OLVA)**. La municipalité de Besançon a missionné le service Vie associative de la Ville pour mettre en œuvre cette démarche à l'échelle de la ville de Besançon.

« Observer pour agir », telle est l'ambition de la démarche OLVA. En effet, elle vise à construire une connaissance des réalités locales par le biais d'un questionnaire, mais celle-ci n'a de sens que si elle mène à l'action. Ainsi, la matière collectée via l'observation a vocation à être partagée, via ce livret, et mise en débat entre les acteurs du territoire pour coconstruire les réponses adaptées aux enjeux exprimés dans l'enquête. C'est dans cette perspective que l'ensemble des associations sont invitées, le 15 mars 2023 à se retrouver au Kursaal, lors des **Rencontres associatives**, pour échanger sur les résultats de l'enquête, compilés dans ce livret, et en particulier sur les besoins exprimés.

*Tchernonog Viviane et Prouteau Lionel, *Le Paysage associatif français – Mesures et évolutions*, Juris Editions, Dalloz, 2019.



Terrain d'analyse

L'enquête s'est adressée à l'ensemble des associations actives à Besançon, c'est-à-dire toutes celles qui interviennent sur le territoire bisontin et pas seulement celles qui ont leur siège social à Besançon.

Elle a été menée par la Ville de Besançon en partenariat avec le RNMA du 01/09/2022 au 31/12/2022. Les données mesurables recueillies portent sur l'année 2021. La diffusion a été réalisée par la Ville de Besançon via un questionnaire disponible en version papier ou dématérialisée (en ligne). Le traitement et l'analyse ont été co-réalisés par le RNMA et le service Vie associative de notre Collectivité.

Questionnaire

Le questionnaire se fonde sur un tronc commun à l'ensemble des démarches d'OLVA, qui se compose de cinq parties : le profil des associations, les membres (adhérents, bénévoles, dirigeants), les moyens (financements, ressources humaines, locaux), l'impact de la crise COVID ainsi que les perspectives et les besoins. Quelques questions supplémentaires ont été ajoutées, portant sur des thèmes préoccupants soulevés par le service Vie associative ou décelés par les élu.e.s (subventions, Maison des associations...).



Sources

Les données collectées lors de l'enquête OLVA constituent la matière première de l'analyse du tissu associatif bisontin. Par ailleurs, nous mobilisons les données Insee Flores 2020 pour l'emploi associatif ; Insee pour le recensement de la population (2020), les données du Répertoire National des Associations (RNA) pour mesurer le nombre de créations d'associations sur le territoire ; les travaux réalisés par Recherche et Solidarité sur les créations d'associations au niveau du département et de la région.

Tout au long de ce rapport, nous réalisons quelques comparaisons entre les résultats publiés dans le *Paysage associatif français** et l'enquête OLVA, afin de faire dialoguer les données nationales avec les données locales et d'identifier les spécificités territoriales.

Néanmoins, il est important de souligner que l'année de collecte des données de l'enquête de terrain à Besançon et celle du *Paysage associatif français* présentent un décalage. Le traitement des données n'est également pas identique. Ainsi, les comparaisons entre les deux enquêtes sont-elles présentées à titre indicatif.

*Tchernonog Viviane et Prouteau Lionel, *Paysage associatif français – Mesures et évolutions*, Juris Editions, Dalloz, 2019.

2. Échantillon collecté et traitement

Traitement & redressements

Sur les 195 associations ayant répondu au questionnaire, 82 sont employeuses : elles représentent donc 42% de l'échantillon initialement récolté.

Cela s'explique par le fait que les associations employeuses sont plus à même de répondre à ce type d'enquêtes (ressources humaines, temps). L'échantillon n'est donc pas représentatif de la réalité associative puisqu'**en moyenne en France, seulement 10,6% des associations* ont recours à l'emploi.**

Les données ont alors été pondérées à la double lumière de ces réalités nationales et des données Insee** sur le tissu associatif employeur à Besançon, ce qui réduit la part des **associations employeuses bisontines à 14%.**

*Tchernonog Viviane et Prouteau Lionel, *Le Paysage associatif français – Mesures et évolutions*, Juris Editions, Dalloz, 2019

** Base de données Insee Flores 2000



195

questionnaires exploitables
après nettoyage
de la base de données

3400*

associations actives
à Besançon
* Estimations du RNMA

143

associations créées
en moyenne par an
depuis 2012

Le secteur d'activité, une donnée clef

Les secteurs d'activité des associations incarnent un élément essentiel pour comprendre la structuration du tissu associatif d'un territoire. En effet, ils déterminent fortement l'action des associations, leur modèle socio-économique, leur rapport aux pouvoirs publics, etc. Néanmoins, la classification par champ d'intervention s'avère un exercice complexe, puisque de nombreuses associations pratiquent plusieurs activités, leur domaine d'intervention ne se limitant pas à un seul. Pour assurer une homogénéité au sein de chaque secteur, nous avons procédé au recodage des secteurs d'activité de chaque association à partir de leur objet.

Tout au long de l'enquête, nous utilisons une nomenclature composée de 11 secteurs d'activité, pouvant être agrégés en 8 secteurs pour les besoins de l'analyse.

Parfois, une agrégation en seulement 3 secteurs est opérée afin d'avoir des échantillons suffisamment représentatifs. On distinguera donc les associations :

- « tournées vers les autres » : action humanitaire, action sociale, santé, éducation, formation et insertion ;
- « récréatives » : sport, culture et loisirs ;
- « militantes » : défense des droits et des causes, des intérêts économiques et de l'environnement.

SECTEURS D'ACTIVITÉ :
CULTURE 28%, SPORT 20%



TABLEAU 1 Répartition des associations par secteur d'activité selon le recours à l'emploi à Besançon	Employeuses	Sans salarié	Ensemble des associations
Action caritative et humanitaire	4%	7%	7%
Action sociale	12%	5%	6%
Santé	6%	5%	6%
Opinion, expression, défense des droits, des causes, des intérêts	5%	7%	7%
Loisirs, vie sociale	12%	15%	14%
Éducation, formation, insertion	6%	5%	5%
Sport	17%	21%	20%
Culture	27%	28%	28%
Défense des intérêts économiques, développement local	5%	5%	5%
Environnement	6%	2%	2%
Total	100%	100%	100%



On observe une **forte représentation du secteur culturel à Besançon** avec un écart de 5 points de pourcentage par rapport à la moyenne nationale.

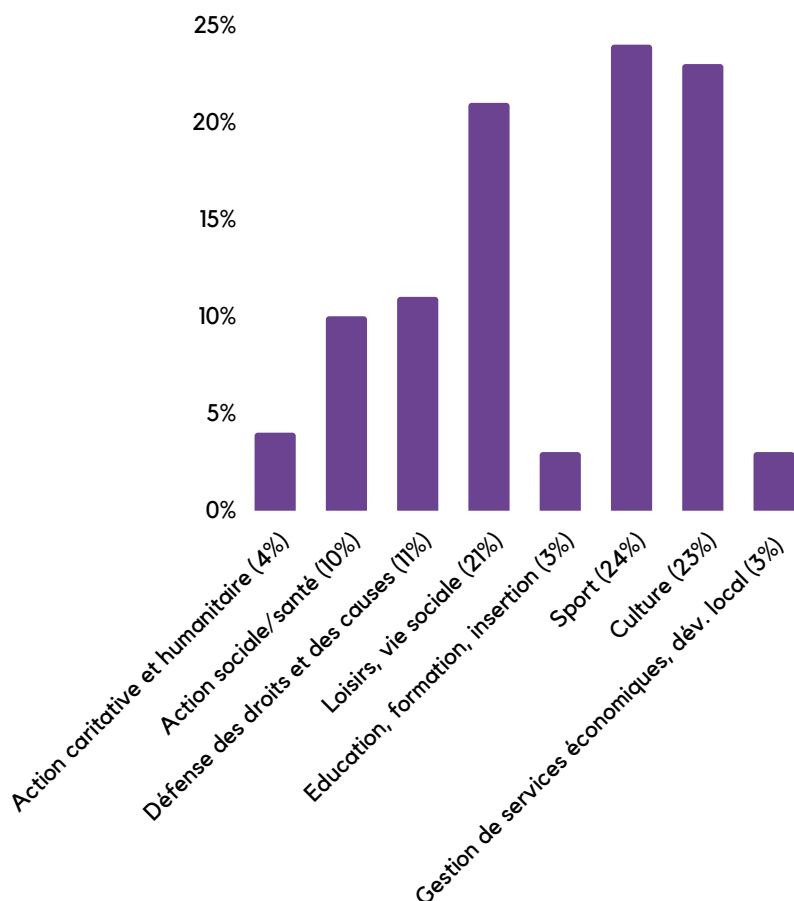
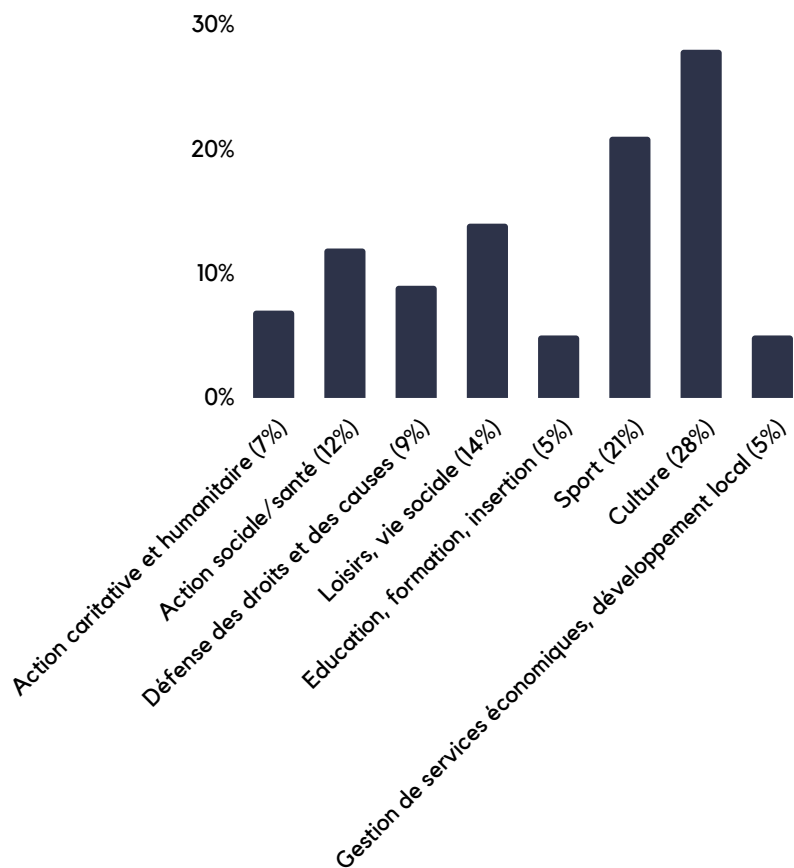
Par ailleurs, les associations œuvrant dans le domaine de l'action caritative, de l'humanitaire, de l'action sociale et de la santé sont elles aussi plus importantes en terme de nombre de structures à Besançon que la moyenne nationale. À elles toutes, elles représentent 19% des structures associatives à Besançon contre 14% à l'échelle de la France.

La singularité de notre tissu associatif réside notamment dans la **faible représentation du secteur "Loisirs, vie sociale"** avec un écart de 7 points vis-à-vis des données nationales ; phénomène constaté parallèlement dans d'autres études OLVA.

Dans une moindre mesure, on remarque également que **la part des associations sportives est, elle aussi, légèrement moindre à Besançon qu'à l'échelle nationale** : 21% des associations bisontines sont des associations sportives contre 24% à l'échelle de la France.

GRAPHIQUE 2 - Répartition des associations françaises par secteur d'activité selon la nomenclature du *Paysage associatif français* (en %)

GRAPHIQUE 1 - Répartition des associations par secteur d'activité selon la nomenclature du *Paysage associatif français* à Besançon (en %)



3. Focus sur la ville de Besançon



Contexte démographique

Recensement de la population (RP) en 2018

116 775
habitant.e.s

29%
de jeunes entre
15 et 29 ans

19%
de la population
vivant en QPV*



Revenus & niveaux de vie

Taux de pauvreté à 60% du revenu médian, RP 2018

22%
des personnes vivent
sous le seuil de pauvreté à Besançon
contre 14,6% en France

52,9%
de la population
vivant à Planoise

36%
des moins de 30 ans

1631 €** : revenu médian mensuel disponible à Besançon



Habitat et logement

RPLS 31/12/2019 - CROUS BFC 2021

16 507
logements sociaux à
Besançon

2 259
logements
CROUS



Santé

Population sans couverture complémentaire parmi les
affiliés de la CPAM au 27/08/2021

14 360
Bisontin.e.s

3 577
jeunes de 16 à 25
ans

Source : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Besançon, Analyse des Besoins Sociaux (ABS) 2021

*QPV : Quartiers prioritaires de la ville

** INSEE Première n° 1710, septembre 2018 Insee évolution et structure de la population en 2018, France dossier complet, septembre 2021

4. Le paysage associatif bisontin

Un maillage associatif jeune

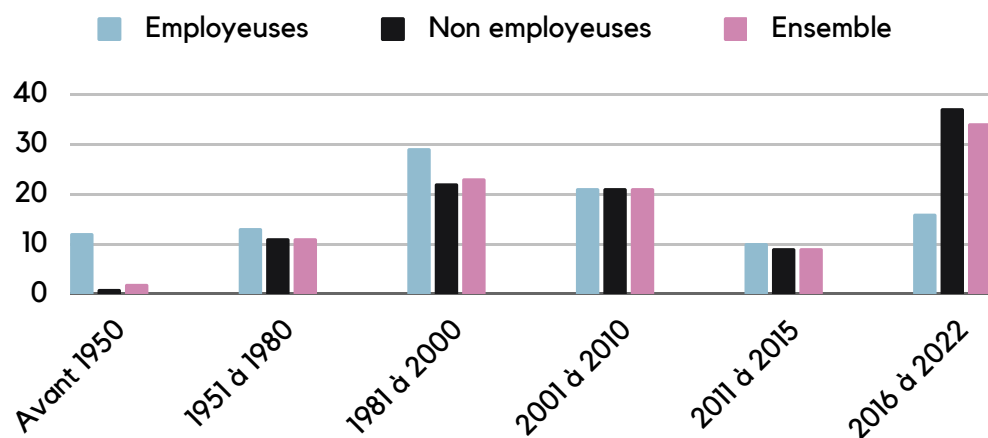
Le tissu associatif de la ville est relativement jeune : 43% des associations bisontines ont vu le jour après 2010, 34% d'entre elles étant même nées après 2016. Toutefois, le territoire bénéficie d'associations solidement ancrées : plus d'un tiers des associations sont apparues avant les années 2000.

À Besançon, ce sont en moyenne **143 associations qui naissent chaque année depuis 2012**, 480 l'ont été dans le Doubs : les associations bisontines représentent ainsi 30% de la dynamique de création associative du département**.

On compte également en moyenne **12,2 associations créées pour 10 000 habitant.e.s à Besançon**, chiffre largement supérieur à la moyenne nationale qui est de **9,7 associations créées pour 10 000 habitant.e.s** et **8 pour le département du Doubs entre 2019 et 2022**.

UN MAILLAGE ASSOCIATIF JEUNE

43% SONT NÉES APRÈS 2010
CONTRE 36% AVANT 2000



GRAPHIQUE 3 - Année de création des associations bisontines (en %)

La dynamique de création associative à l'échelle nationale et du département

Entre juillet 2011 et juin 2012, 65 809 associations ont été créées en France. Le nombre d'associations déclarées progresse jusqu'en 2014-2015 puis diminue jusqu'en 2019-2020 pour revenir aux chiffres de création de 2012, soit 65 014 associations créées durant cette période de pandémie. Depuis, la dynamique de création associative reprend doucement*. En 2021-2022, 66 487 associations émergentes sont recensées. Les mêmes tendances sont observées à l'échelle du département du Doubs**.

*Recherches & Solidarités, La France associative en mouvement, 20ème édition, oct. 2022

**Secrétariat d'Etat chargé de l'ESS, L'essentiel de la vie associative du Doubs, déc. 2022

68 758

associations créées en moyenne en France entre 2012 et 2022

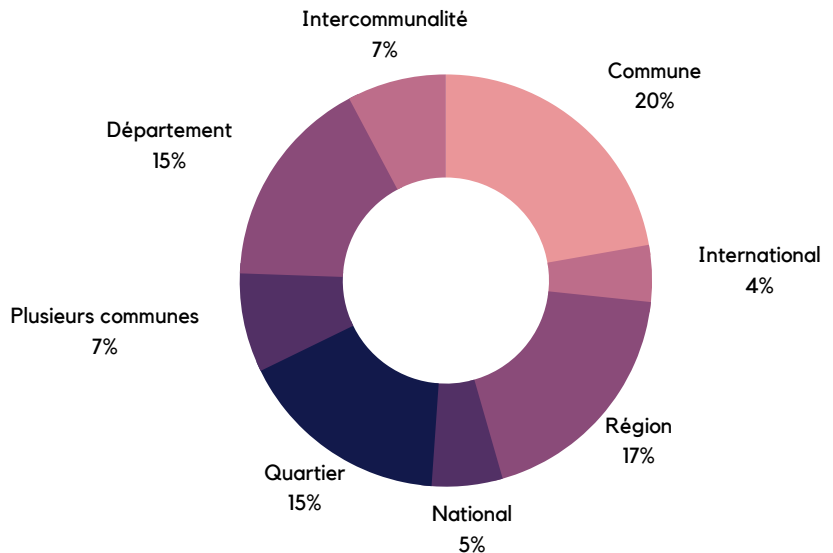
2 655

associations créées en moyenne en Bourgogne Franche-Comté entre 2012 et 2022

Échelles d'intervention

Plusieurs particularités sont à relever quant à l'aire géographique d'intervention privilégiée des associations. Pour commencer, **17% des associations interviennent principalement à l'échelle régionale**. Cette forte représentation est particulièrement relevée parmi les associations employeuses.

Besançon incarnant la capitale régionale historique et culturelle de l'ancienne région Franche-Comté, cela semble tout naturel que les associations qui interviennent à l'échelle de la région soient plus fortement représentées par rapport aux données nationales.



GRAPHIQUE 4 - Aire géographique d'intervention privilégiée (en %)

Si l'on opère un focus à l'échelle communale, on remarque que **1/3 des associations ont comme aire d'intervention privilégiée la ville ou le quartier**. Notons également une représentation prononcée des associations employeuses parmi celles qui agissent en quartiers prioritaires de la ville (QPV), et particulièrement dans le quartier de Planoise.



Lorsque l'on s'attache aux secteurs d'activités, trois éléments sont notables :

- Le secteur de l'action sociale est davantage représenté dans le quartier Palente-Orchamps
- Le secteur sportif l'est davantage dans le quartier Montboucons
- Le secteur culturel est particulièrement présent dans le quartier Boucle - Chapelle des Buis.



Ces données restent néanmoins à interpréter avec prudence car le faible nombre d'associations ayant répondu au questionnaire pour chacun des secteurs n'assure pas une parfaite représentativité.

L'appartenance à un réseau

Le réseau peut prendre différentes formes telles que celui d'une fédération, d'un réseau local ou national, d'une maison des associations ou encore d'un groupe de réseaux visant explicitement la mutualisation de moyens... Les associations peuvent donc simultanément faire partie d'une fédération et d'un réseau local. L'appartenance à un réseau répond plus précisément à trois types de besoins :

- 62% des associations qui travaillent en réseau affirment que l'appartenance à un réseau favorise **l'échange et l'apport d'informations**.
- 41% d'entre elles affirment qu'il se traduit en **un appui logistique, technique ou administratif**.
- 38% dévoilent que cela **facilite la coordination de démarches collectives et encourage la participation à des actions communes**.

38% des associations n'appartiennent à aucun réseau. 54% d'entre elles affirment faire ce choix dans le souci de rester indépendantes. 36% d'entre elles expliquent cette non-appartenance par la méconnaissance de ce fonctionnement.

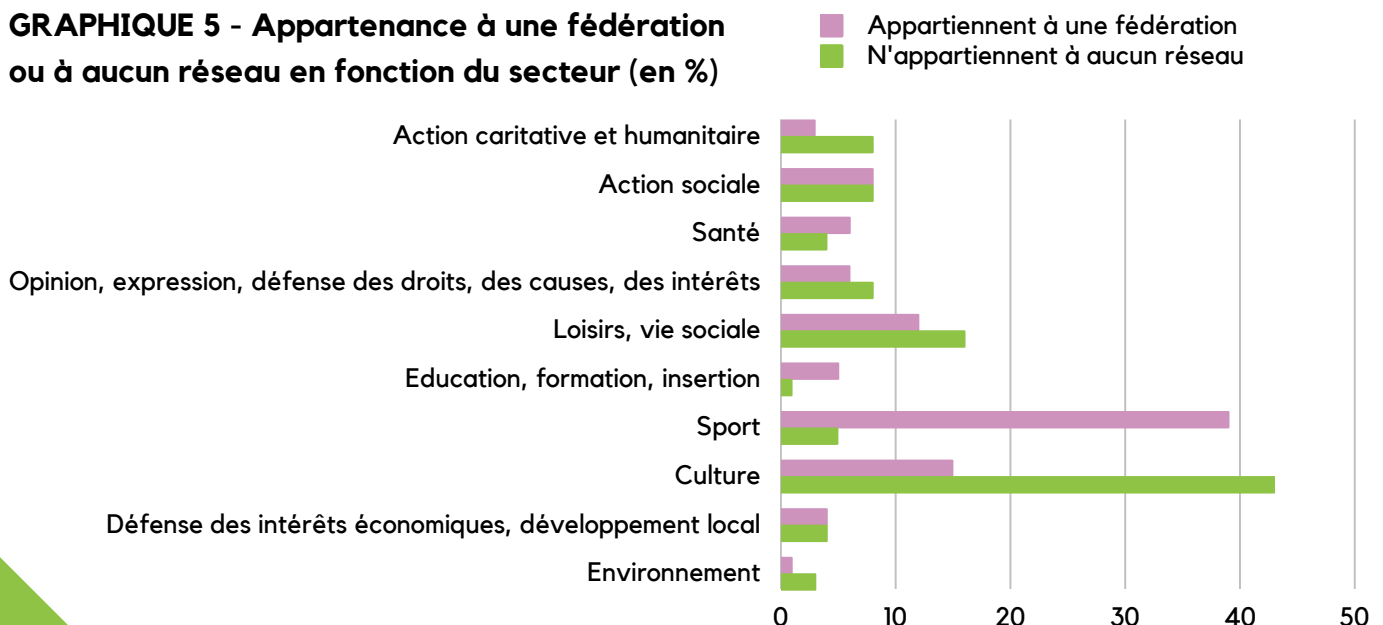
APPARTENANCE À UN RÉSEAU ASSOCIATIF, POSITIF POUR 62% DES ASSOCS



L'appartenance à un réseau varie clairement en fonction du secteur d'activité. On remarque que **43% des associations affirmant n'appartenir à aucun groupe, fédération ou réseau sont des associations culturelles** tandis que ce ne sont que 16% d'entre elles qui sont des associations de loisirs et 15% des associations sportives.

Par ailleurs, **parmi l'ensemble des associations affirmant faire partie d'une fédération, 39% sont des associations sportives**, 15% sont des associations culturelles et 12% des associations de loisirs.

GRAPHIQUE 5 - Appartenance à une fédération ou à aucun réseau en fonction du secteur (en %)



5. Les membres des associations et leur gouvernance

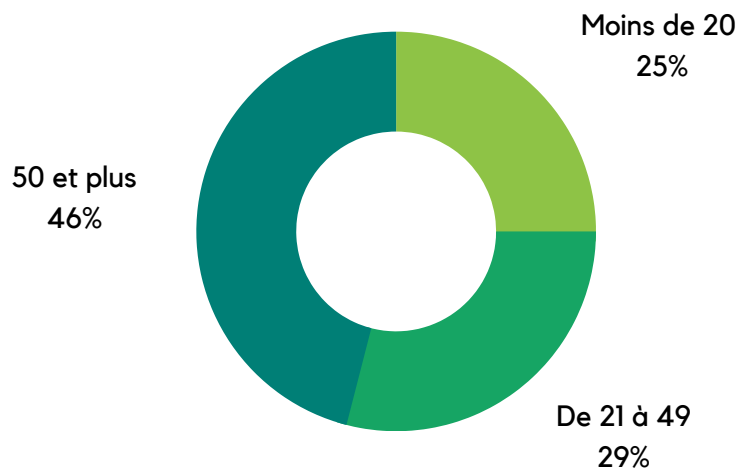
Profil des adhérents

¼ des associations dénombrent moins de 20 adhérents, et 46% d'entre elles comptent plus de 50 adhérent.e.s. Ces dernières sont essentiellement des associations employeuses et des associations sportives.

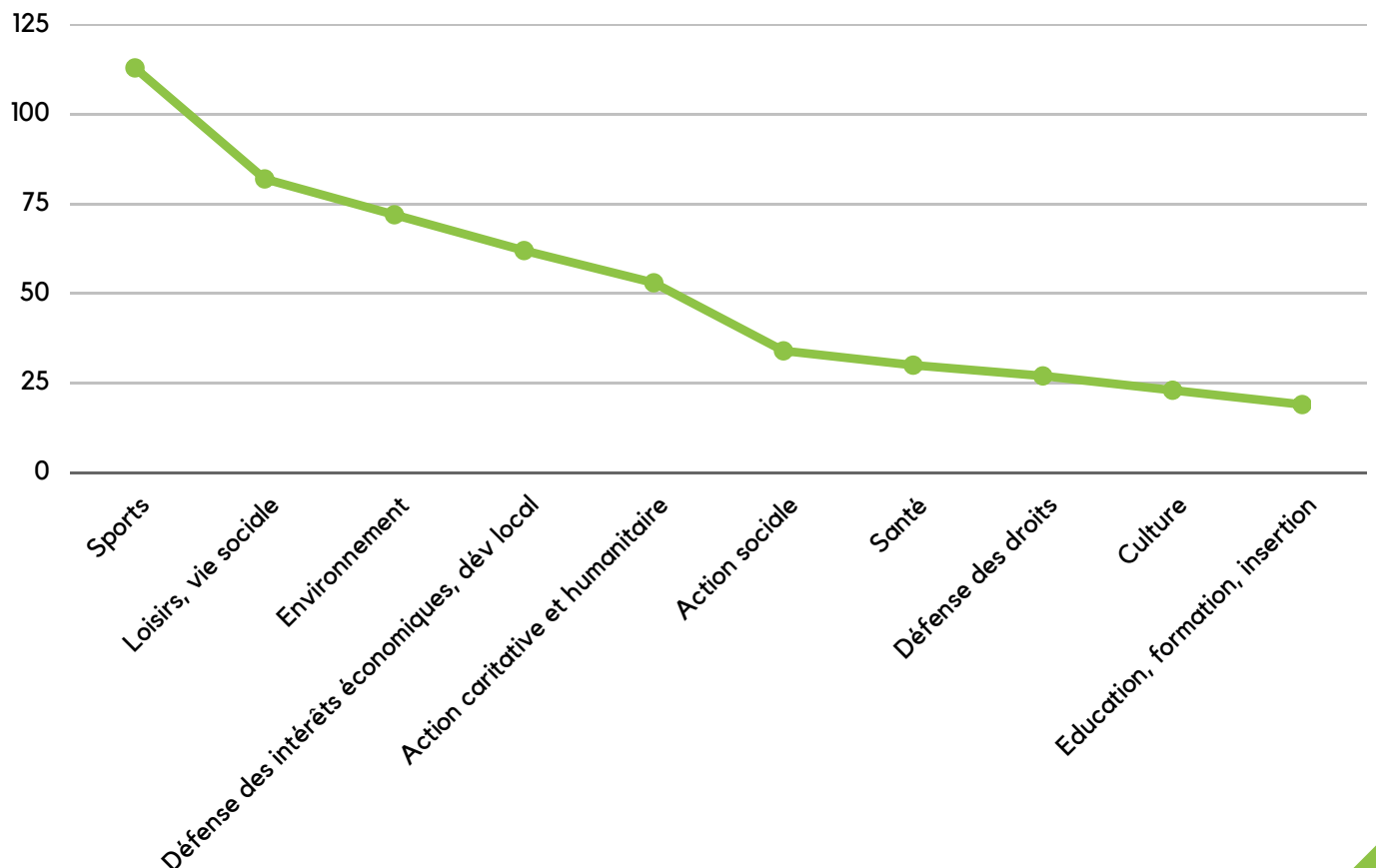
En effet, le nombre d'adhérent.e.s varie particulièrement en fonction des secteurs.

Nous pouvons confirmer cette donnée en travaillant sur le nombre médian d'adhérent.e.s par associations en fonction de leur champs d'action. Par exemple, le nombre médian d'adhérent.e.s dans les associations sportives s'élève à 113 (autrement dit, 50% des associations sportives comptent plus de 113 adhérent.e.s et 50% en comptent moins de 113). Dans le secteur culturel, le nombre médian d'adhérent.e.s s'élève à 23.

GRAPHIQUE 6 - Nombre d'adhérents au sein des associations (en %)



GRAPHIQUE 7 - Nombre médian d'adhérent.e.s par secteur au sein des associations



Participation aux associations, des distinctions selon l'âge

« L'implication dans la vie associative peut prendre [...] différents degrés d'intensité, allant de la simple adhésion jusqu'à la prise de responsabilités. Ainsi, [en 2021], 41% des 16 ans et plus [...] déclarent avoir été adhérent.e.s, bénévoles, membres du bureau, militant.e.s ou volontaires dans au moins une association. »*



Distinguer adhérent.e.s & bénévoles en fonction de l'âge et du secteur d'activité à l'échelle nationale

Les adhérent.e.s sont les personnes membres d'une association. Elles peuvent également être bénévoles (s'engager pour réaliser les missions de l'association) mais pas nécessairement. Les bénévoles assurent la gestion des associations de façon libre, volontaire et désintéressée.

En France, **50% des jeunes de 16 à 24 ans sont adhérent.e.s** d'une association (on pense notamment aux clubs sportifs) mais **29% sont bénévoles.**

44% des personnes de plus de 65 ans sont adhérent.e.s et **33% bénévoles.**

25% des 25-64 ans sont bénévoles.

→ **La participation associative est plus fréquente parmi les plus jeunes et parmi les plus âgés.**

« Les bénévoles sont [enfin] plus nombreux au sein des associations caritatives, où ils représentent plus des trois quarts des participants : en effet, ces associations regroupent généralement des personnes désireuses de donner de leur temps pour aider un public externe*. »

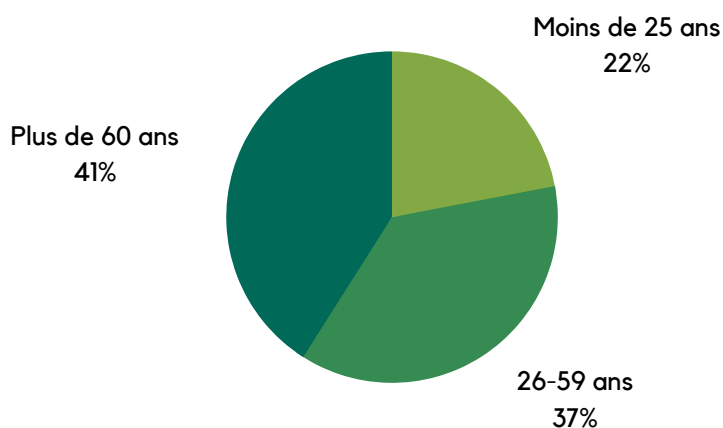
41%

des Français.e.s de plus de 16 ans participent à la vie associative en 2021*.

27%

se sont engagé.e.s en tant que bénévoles au moins une fois en 2021*.

GRAPHIQUE 8 - Répartition des bénévoles bisontin.e.s en fonction de leur âge (en %)



Formes et fréquence de l'engagement en fonction de l'âge et du secteur

Les formes d'engagement varient selon l'âge. **Les personnes de plus de 65 ans ont davantage tendance à exercer un bénévolat quotidien que les jeunes.**

« L'influence de l'âge est toutefois plus réduite si l'on s'intéresse seulement au **bénévolat hebdomadaire, qui varie de 17% chez les 45-64 ans à 23% chez les 16-24 ans***. »

Point méthodologique : la notion d'engagement bénévole

Dans cette partie, nous parlerons d'« engagement bénévole » qui correspond à l'investissement d'une personne en tant que bénévole dans une association. Cette notion se distingue d'un individu bénévole. Le nombre d'engagements bénévoles est supérieur au nombre d'individus bénévoles dans la mesure où une personne peut être bénévole dans plusieurs associations. Par ailleurs, la notion d'engagement bénévole recouvre une grande diversité de formes d'engagement. Elle ne tient compte ni de la durée de cet engagement, ni des types de tâches effectuées.

78 200

engagements bénévoles
à Besançon

Motifs de la participation

« Le principal ressort de la participation aux activités des associations est la convivialité ou la rencontre d'autres personnes ayant les mêmes préoccupations (motivation citée par 50 % des répondants), suivi du souhait d'aider des personnes en difficulté et de se rendre utile à la société (43 %), puis de la défense d'une cause (34 %). »

LES RAISONS DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE



Mutations de l'engagement bénévole et influence sur la gouvernance

Les mutations de l'engagement bénévole se traduisent chez **les jeunes générations via une tendance à s'engager pour un projet ponctuel, une cause précise ou des actions concrètes**. Cela impacte directement les modalités de la gestion ou de la gouvernance des associations. Cette évolution structurelle amène les institutions et les associations à réfléchir à de nouvelles pratiques pour que la vie associative continue d'incarner un espace d'entraide et de solidarité pour l'ensemble des habitants.e.s.

23

bénévoles en moyenne dans les associations bisontines



44%

des bénévoles sont des hommes



56%

des bénévoles sont des femmes

*INJEP, « Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative », n°64. Consulté le 23/01/2023

**Recherches & Solidarité, « La France Bénévole 2022 ». Consulté le 09/02/2023

Le poids du bénévolat associatif

Parmi les spécificités du secteur associatif figure la présence du travail bénévole. Ne faisant pas l'objet de rémunération, il est pourtant indispensable à l'association afin de mettre en œuvre ses actions dans le cadre de son projet.

On remarque cependant que seulement **27% des associations bisontines font figurer la valorisation des heures bénévoles dans leurs documents administratifs et bilans d'activité**. 69% des associations qui ne le font pas expriment une méconnaissance dans la manière de les valoriser et plus d'1/3 évoquent la complexité du calcul. Il est pourtant essentiel de prendre ce temps car la valorisation du bénévolat permet de visibiliser l'effort des bénévoles auprès des habitant.e.s et des pouvoirs publics.

Les modes de gouvernance

La gouvernance démocratique constitue une caractéristique fondamentale du fait associatif. La littérature sur la gouvernance associative souligne la diversité des configurations possibles.

MODES DE GOUVERNANCE



Les modèles peuvent varier en fonction des attentes des administrateurs, de la stratégie de l'association ou encore de l'animation de cette gouvernance.*

Deux types de gouvernance étaient proposés aux associations interrogées dans le cadre de cette enquête :

- **Classique** : souvent un triptyque président.e, secrétaire, trésorier.e avec un Conseil d'administration (CA) et/ou un bureau et autres.
- **Atypique** : fonctionnement plus horizontal, moins hiérarchique tel que la co-présidence, ou les instances de gouvernance collégiale.

88% des associations ont un mode de gouvernance « classique » avec un.e président.e, un.e secrétaire et un.e trésorier.e. Nous trouvons des résultats similaires au niveau national : environ 90% des associations ont un bureau dans leur gouvernance. 58% déclarent avoir un CA et 86% avoir un bureau (le total dépassant 100%, de nombreuses associations cumulent ces deux instances).



La composition des instances dirigeantes au sein des associations bisontines et la régularité de leurs temps de rencontres révèlent une vie associative qui semble relativement démocratique et paritaire.

11

membres en moyenne
parmi les CA
des associations bisontines

51%

de femmes dans les CA
Une part plus élevée que
la moyenne nationale (49,7%)

39%

des associations se réunissent
en CA ou bureau
au moins 1 fois par mois

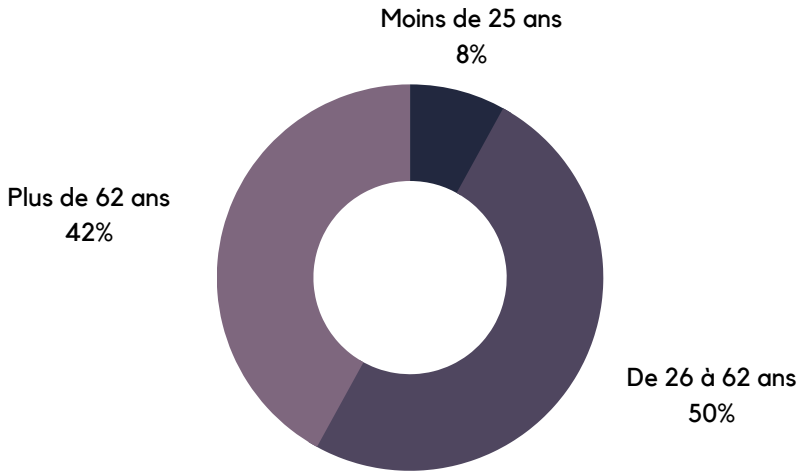
* A. Artis et L. Ribeiro, « La diversité des formes de gouvernance dans le réseau d'associations Aquila » in *Bénévolat et management : pratiques, paradoxes et préconisations*. Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS, 2021

Profil des dirigeants

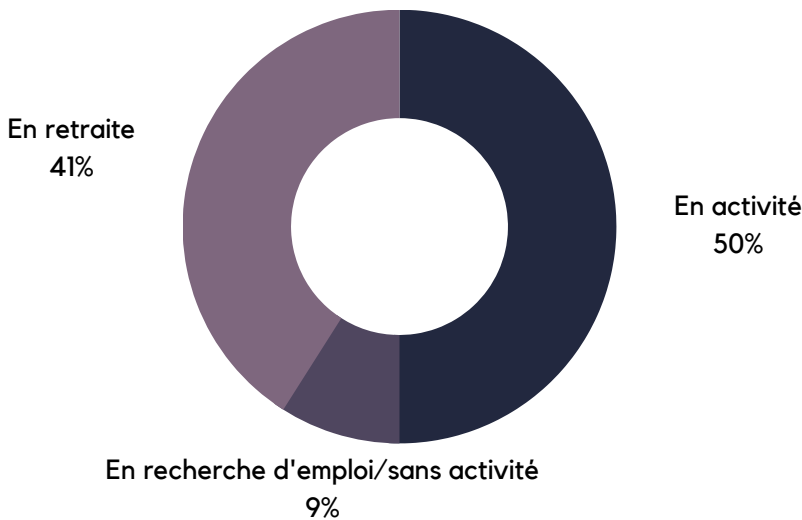


Focus sur les président.e.s

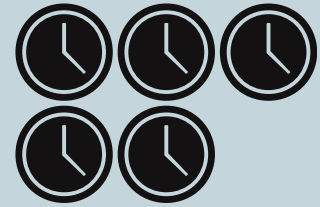
GRAPHIQUE 9 - Âge des président.e.s



GRAPHIQUE 10 - Statut d'activité des président.e.s



Focus sur les rôles genrés parmi l'équipe dirigeante



5 ANS

Ancienneté moyenne des président.e.s dans les associations



64% DES PRÉSIDENT.E.S SONT CADRES

15% d'entre eux sont employé.e.s et 21% occupent une profession intermédiaire.



2% SONT OUVRIER.E.S OU AGRICULTEUR.ICE.S

Les ouvrie.re.s représentent pourtant 10% de la population active à Besançon en 2019.

**Observatoire des territoires*

6. Ressources et financements

Le poids économique du monde associatif souvent sous-estimé

637

établissements associatifs
employeurs à Besançon

7 443

salarié.e.s dans les
associations bisontines

5 510

équivalents
temps plein (ETP)

14,8%

des établissements
employeurs à Besançon
relèvent du secteur
associatif

8,3%

des emplois salariés
à Besançon relèvent du
secteur associatif

7,3%

de la masse salariale
du territoire,
7% à l'échelle nationale

INJEP, Chiffres clefs de la vie associative, 2019

Point méthodologique - L'emploi salarié

L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. Il existe une distinction entre :

- l'**association employeuse**, dotée d'un statut lui garantissant une indépendance juridique et lui permettant d'obtenir un numéro de **SIREN** ;
- l'**établissement associatif employeur**, géographiquement individualisé, attesté par un numéro de **SIRET** spécifique, mais juridiquement dépendant de l'association.

Plusieurs établissements associatifs employeurs peuvent être rattachés à une même association employeuse, sur un même territoire il y aura donc plus d'établissements associatifs employeurs que d'associations employeuses. L'établissement employeur est le niveau le plus pertinent et le mieux adapté pour une analyse géographique de l'économie.

INSEE FLORES 2020

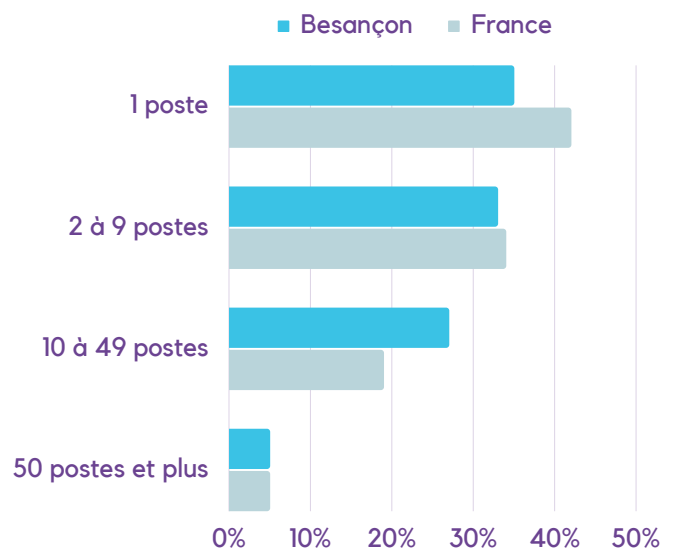
À Besançon, **35% des associations sont mono-employeuses**.

Elles représentent 42% du total des associations à l'échelle nationale, soit une différence de 7 points de pourcentage avec Besançon.

Toutefois, **27% des associations bisontines emploient entre 10 et 49 personnes** contre 19% du total des associations françaises.

Une concentration d'associations de taille moyenne à grande à Besançon

GRAPHIQUE 11 - Répartition des établissements par taille d'effectifs





EMPLOIS ASSOCIATIFS 67% DE FEMMES - 33% D'HOMMES



Profil des salarié.e.s dans les associations

67% des salarié.e.s dans les associations bisontines sont des femmes et 33% des hommes, alors que les femmes représentent **57% du total des salarié.e.s à Besançon**.

Cette surreprésentation des femmes est propre au secteur associatif et ce constat est en cohérence avec les résultats nationaux. En effet, les postes associatifs se situent principalement dans les secteurs de l'action sociale et de l'éducation, dans lesquels sont majoritairement employées les femmes.

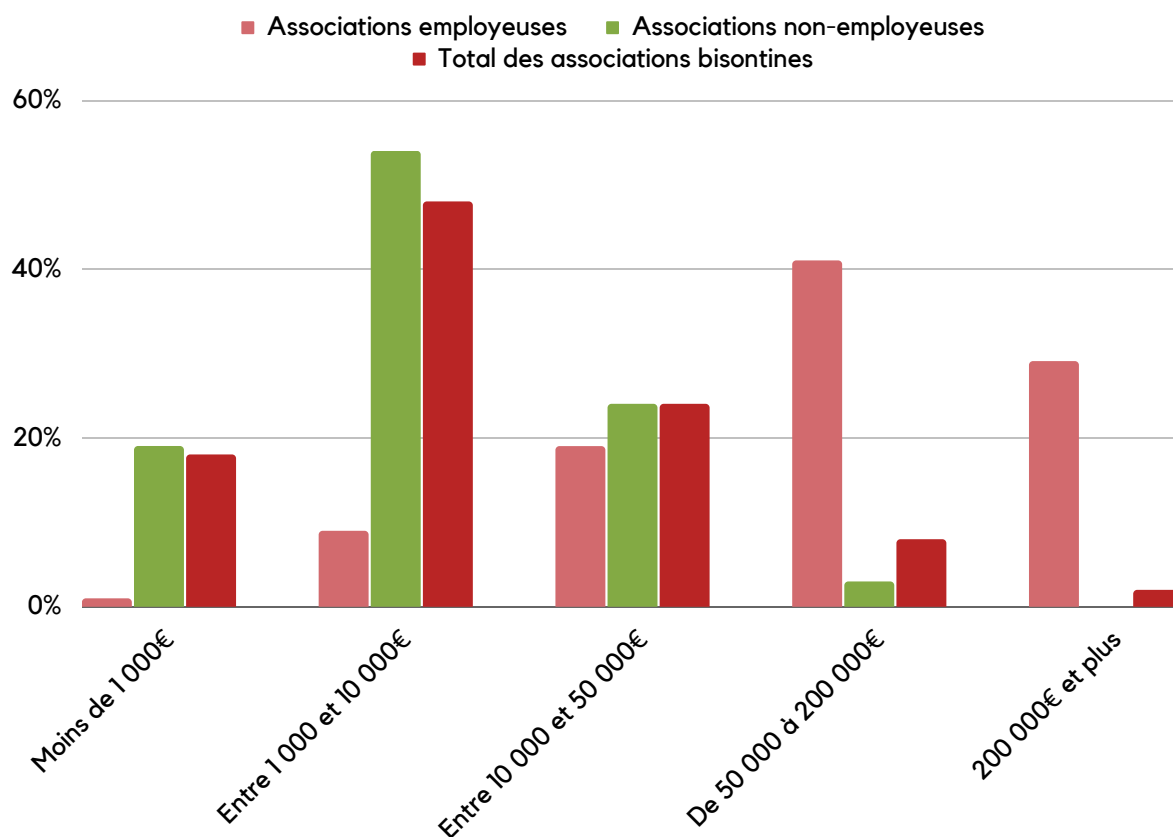
L'emploi associatif selon les principaux secteurs d'activité

TABLEAU 2 Répartition des établissements employeurs et des emplois selon le secteur d'activité à Besançon (en %)	% d'établissements associatifs employeurs	% des salarié.e.s associatif.ve.s
Culture	19,3%	3,1%
Action sociale	21,5%	47,2%
Enseignement	6,9%	16,5%
Sport	8,9%	4,6%
Santé	2%	/

19,3% des établissements associatifs employeurs relèvent du secteur culturel alors que ce dernier n'emploie que 3,1% des salarié.e.s associatif.ve.s du territoire.

21,5% des établissements associatifs employeurs relèvent de **l'action sociale mais concentrent près de la moitié des emplois associatifs (47,2%)**.

GRAPHIQUE 12 - Répartition des associations en fonction du montant de leur budget annuel



Le recours à l'emploi est évidemment un élément distinctif lorsque l'on étudie les budgets des associations, les charges de personnel étant bien souvent le poste de dépenses le plus important des comptes d'une association employeuse.

73% des associations non employeuses disposent d'un budget inférieur à 10 000 € et 19% d'entre elles disposent même d'un budget inférieur à 1 000 €.

À l'inverse, 29% des associations employeuses ont un budget inférieur à 50 000 €, **41% des associations employeuses disposent d'un budget allant de 50 000 € à 200 000 €** et 29% d'entre elles ont un budget supérieur à 200 000 €.

La comparaison des données de l'enquête OLVA à Besançon et de celles du Paysage associatif français paru en 2019 décrit une structure relativement similaire en matière de répartition des associations selon leur budget annuel. Les très petits budgets - moins de 10 000 € - sont cependant moins représentés à Besançon.

À l'inverse, les associations dont le budget s'étend entre 10 000 et 50 000 € sont plus fortement représentées. Les modalités de diffusion du questionnaire OLVA à Besançon ont eu pour effet de toucher davantage les associations affiliées à des réseaux ou des fédérations, ou encore des associations employeuses (impliquant généralement un budget plus conséquent).

Ces différents biais engendrent probablement une surreprésentation des moyennes et grandes structures associatives.

Composition des ressources au sein des associations

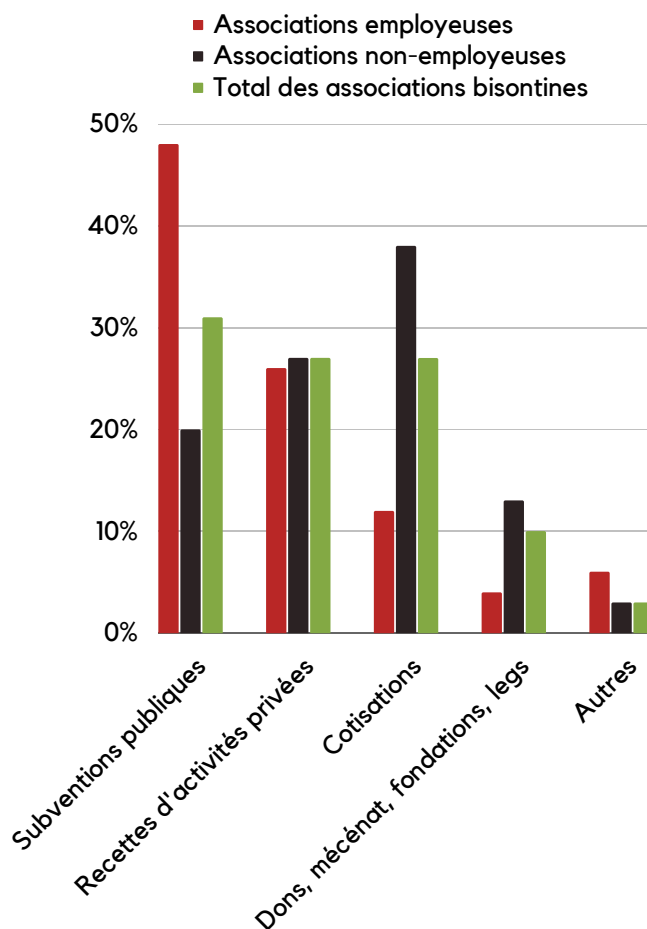


Les subventions publiques constituent la première source de financement des associations employeuses : elles contribuent à hauteur de 48% de leur ressources, suivies par les recettes d'activité qui représentent 26% de leur ressources, soit les 3/4 de leurs ressources à elles deux.

Concernant les associations sans salarié, 38% de leurs ressources proviennent des cotisations de leurs membres, ce qui en fait une ressource économique fondamentale. Les recettes d'activité représentent 27% de leur budget et les subventions publiques seulement 20%.

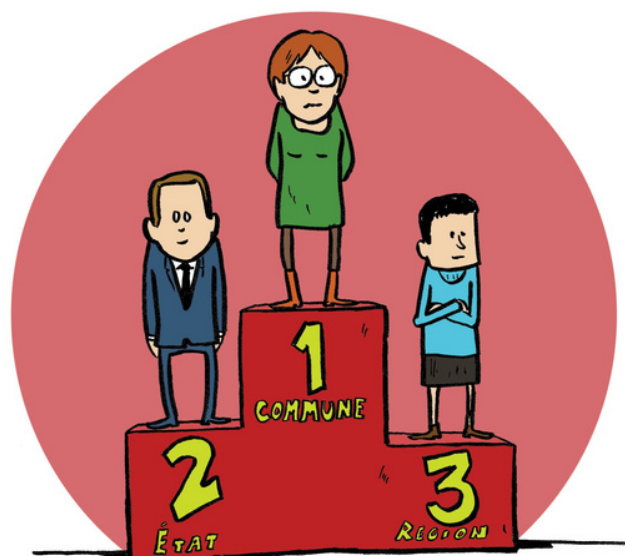
La commune est le principal financeur des associations, et notamment des associations non employeuses pour lesquelles 58% des financements publics proviennent de la Ville.

L'État est le deuxième financeur le plus important du monde associatif en contribuant à hauteur de 31% des financements publics adressés aux associations employeuses.



GRAPHIQUE 13 - Répartition des sources de financement des associations selon le recours à l'emploi

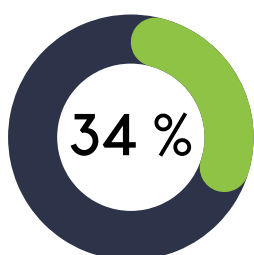
FINANCEMENT PUBLIC DES ASSOCIATIONS



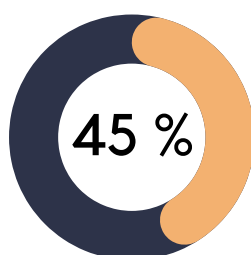
7. Quelles conséquences de la crise sanitaire pour les associations ?

L'organisation Mondiale de la Santé (OMS) déclare la Covid 19 comme pandémie mondiale en mars 2020. Afin de stopper la diffusion exponentielle du virus, la population française est confinée à domicile et tous les lieux recevant du public considérés comme "non essentiels" sont fermés le 16/03/20. Ces mesures de confinement sont levées mi-mai 2020. En novembre 2020 suite à une recrudescence de la pandémie, un second confinement aménagé est établi. Afin de lutter contre la propagation rapide du virus, plusieurs mesures budgétaires et sanitaires sont instaurées par le Gouvernement.

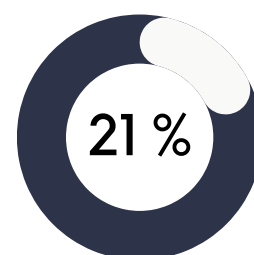
Face à ces mesures exceptionnelles, la France doit faire face à une crise économique, résultant de l'arrêt brutal de toutes activités pendant plusieurs semaines. Les conséquences sociales sont rudes et immédiates.



des associations ont un niveau d'activité supérieur à la période d'avant crise.



des associations sont revenues au même niveau d'activité qu'avant la crise.



des associations ont connu une baisse de leur niveau d'activité par rapport à 2019.

Les associations œuvrant dans le secteur de l'action sociale sont les plus nombreuses à avoir fait part d'une augmentation de leurs revenus à la suite de la crise sanitaire, ce qui ne semble pas surprenant au vu de la crise économique et sociale engendrée par la pandémie.

La pandémie, source d'innovations ?

Bien que l'épidémie ait incarné un obstacle, elle a malgré tout incité les associations à s'adapter. Finalement, la pandémie semble avoir été également source d'innovations dans le milieu associatif :

- 68% des associations utilisent désormais des outils dématérialisés afin d'échanger à distance
- 29% des associations ont développé de nouvelles activités
- 18% des associations affirment avoir mis en œuvre de nouvelles coopérations

IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE LES ASSOCIATIONS D'ACTION SOCIALE ONT BIEN TENU



*Centre d'observation de la société, "Le bénévolat se porte bien". Consulté le 09/02/2023

8. Quelles perspectives et besoins ressentis par les associations ?

L'avenir vu par les associations



65%
DES ASSOCIATIONS
BISONTINES AFFIRMENT
AVOIR CONFIANCE EN
L'AVENIR

Néanmoins, l'inquiétude est plus forte parmi les associations employeuses : 45% d'entre elles se disent inquiètes ou très inquiètes.



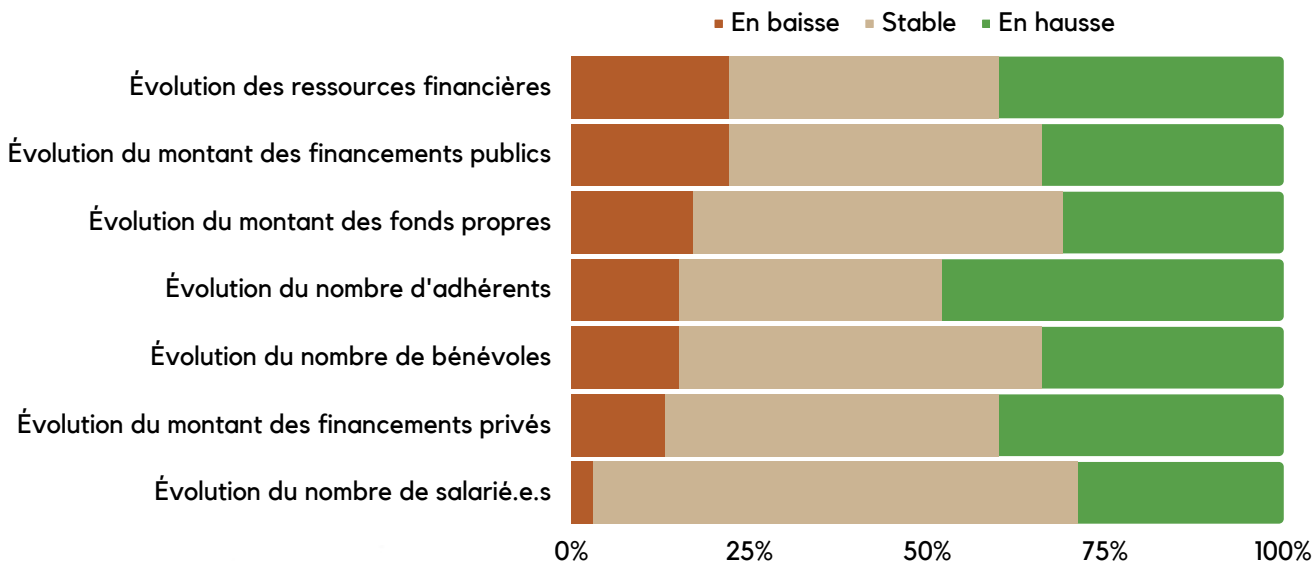
40 %
DES ASSOCIATIONS
PENSENT QUE LEURS
RESSOURCES VONT
AUGMENTER

Et 38% d'entre elles pensent que leurs ressources vont rester stables



48%
DES
ASSOCIATIONS
PENSENT QUE LEUR
NOMBRE DE
BÉNÉVOLES VA
AUGMENTER

GRAPHIQUE 14 - Jugement sur l'évolution de différents indicateurs dans les années à venir

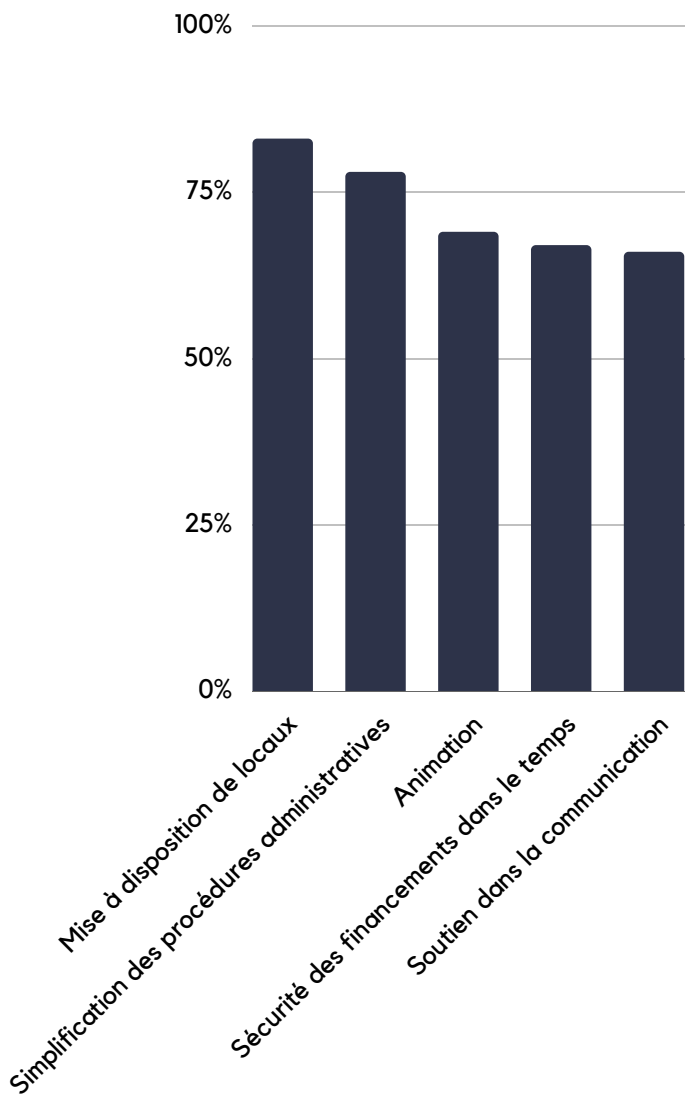


Enjeux financiers

Les associations s'attachent fortement aux enjeux financiers, faisant en effet état de plusieurs besoins :

- la simplification des procédures administratives, notamment celles de demandes de subventions,
- la rapidité dans le versement des financements pour répondre aux besoins de trésorerie,
- la sécurité des financements dans le temps, avec des attentes en termes d'engagements pluriannuels permettant de gagner en visibilité quant aux projections dans l'avenir.

Les besoins principaux des associations



GRAPHIQUE 15 - Principaux besoins émis par les associations (en %) : services jugés « importants » ou « nécessaires »

On observe des corrélations statistiques si l'on croise les besoins et les secteurs d'activité.

Ainsi, 72% des associations récréatives (sport, culture et loisirs) jugent-elles important ou nécessaire la mise à disposition de locaux et 74% d'entre elles estiment nécessaire ou important d'assurer une sécurité des financements dans le temps.

Les associations tournées vers les autres (action humanitaire, action sociale, santé, éducation, formation et insertion) sont les plus représentées parmi celles qui trouvent fondamentale la mise en place d'animations et essentiel l'accompagnement en matière de communication : elles sont 27% parmi l'ensemble des associations à juger ces éléments importants ou nécessaires.



83%

ESTIMENT QUE LA MISE À DISPOSITION DE LOCAUX EST ESSENTIELLE

Ce besoin est largement partagé, qu'il s'agisse des associations employées ou non.



78%

SOUHAITENT UNE SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



68%

SONT EN ATTENTE DE LA MISE EN PLACE D'ANIMATIONS

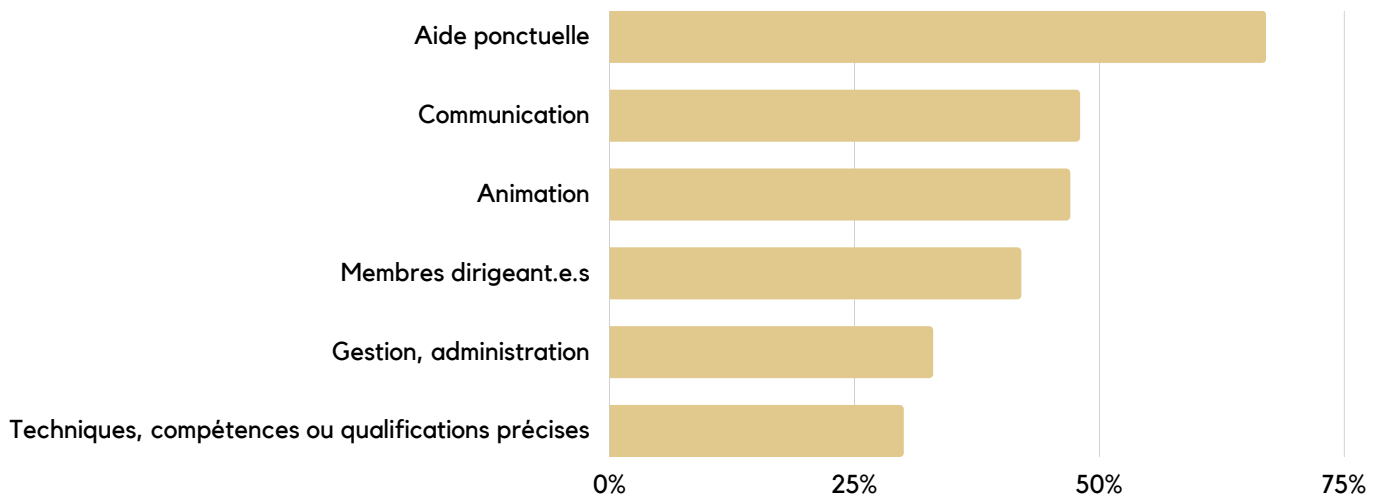
TABLEAU 3 Échelle des besoins des associations	Pas/Peu important (en %)	Important (en %)	Nécessaire (en %)	Score*
Mise à disposition de locaux	17	31	52	305
Simplification des procédures administratives	22	39	39	251
Sécurité des financements	33	29	38	215
Mise en place d'animations pour les associations : forum des associations, rencontres...	31	42	26	183
Rapidité du versement des aides publiques	36	35	29	179
Aide à la gestion : outils techniques, suivi d'activité, comptabilité...	56	31	12	161
Accompagnement dans le domaine de la communication	34	46	20	158
Mise en place de coopérations inter-associatives	40	42	18	134
Création d'une Maison des associations	46	37	17	113
Aide pour le recrutement de bénévoles : mise en réseau, plateforme d'offre de bénévolat...	48	35	17	107
Formation pour les bénévoles	52	34	14	86
Soutien dans l'appropriation des outils numériques : informations, formations sur les outils existants...	58	28	14	68
Conseils juridiques, comptables et fiscaux : sur les statuts de l'association, responsabilité des dirigeants, fiscalisation des activités...	57	32	12	67
Aide à l'embauche de salariés : aides financières, abaissement de charges...	63	23	14	53
Mise en place d'instances participatives	66	24	10	32
Soutien pour la fonction employeur	68	21	11	29
Aide dans l'organisation de l'association : échange entre les membres, prise de décision...	73	18	9	8

*Calcul coefficient score : pas/peu important compte pour -1, important pour 2 et nécessaire pour 5



Le manque de bénévoles

GRAPHIQUE 16 - Missions évoquées pour lesquelles les associations disent manquer de bénévoles



Lecture : Parmi les associations qui affirment manquer de bénévoles, 67% souhaiteraient avoir recours à des bénévoles dans le cadre d'une action ponctuelle. 48% d'entre elles souhaiteraient un soutien bénévole dans la communication.

DIFFICULTÉS À RENOUVELER L'ÉQUIPE DIRIGEANTE



59%

des associations affirment manquer de bénévoles

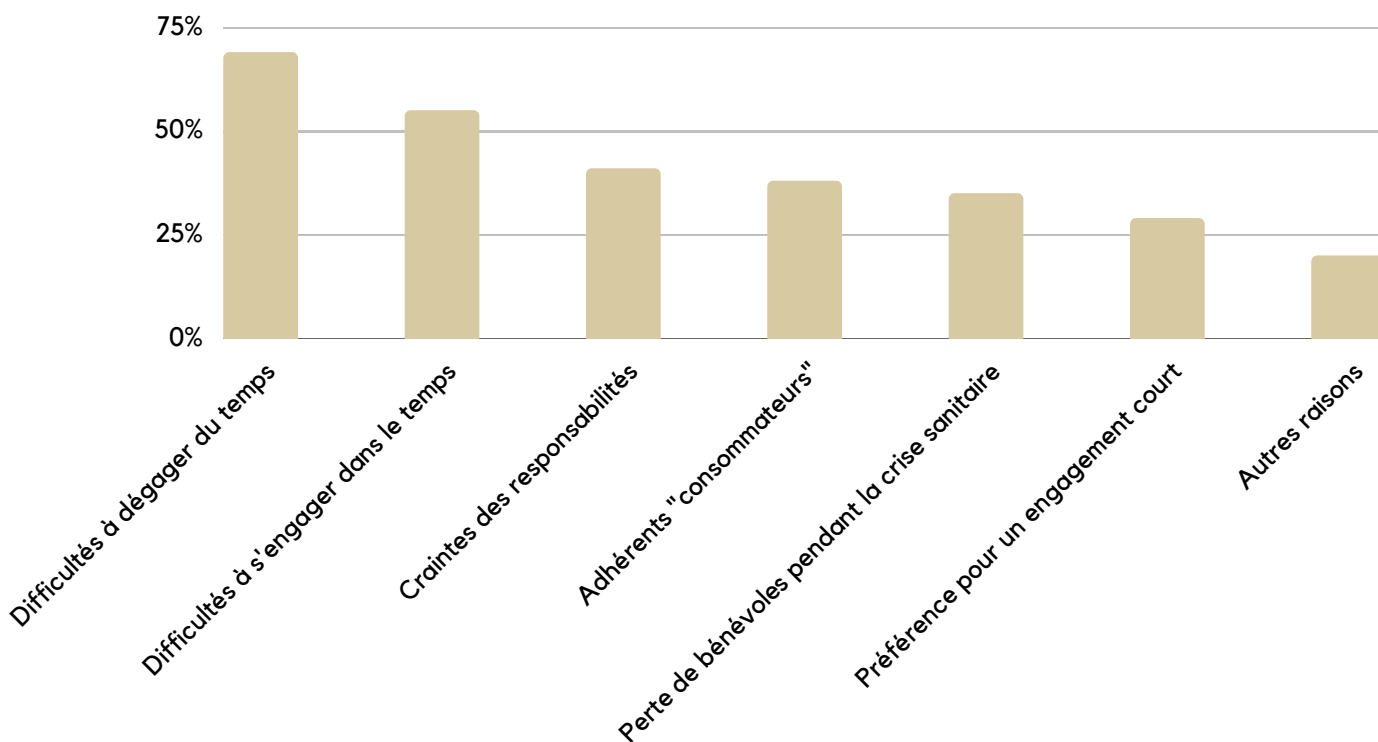
42%

des associations rencontrent des difficultés dans le renouvellement des membres de leur CA ou de leur Bureau

69% des associations qui manquent de bénévoles estiment que cela est dû à des difficultés pour les bénévoles de dégager du temps afin de s'engager.



GRAPHIQUE 17 - Motifs évoqués pour expliquer le manque de bénévoles



Comme les enquêtes nationales, les associations locales pointent le manque de temps comme premier motif face à la pénurie de bénévoles. Il semble donc important de travailler sur la forme des missions proposées par les associations afin de favoriser l'engagement et notamment ponctuel, qui s'avère être le type de bénévolat le plus sollicité par les associations.

Le manque d'implication des bénévoles dans la durée est également une préoccupation importante évoquée par les associations.

En effet, les mutations actuelles de l'engagement, représenté par la substitution de l'engagement au projet par rapport à la traditionnelle figure du militant, interroge le fonctionnement des associations et les invitent à repenser les formes des missions bénévoles.

La crainte des responsabilités semble enfin freiner l'engagement bénévole. Cela rejoint la difficulté que les associations éprouvent lorsqu'elles souhaitent renouveler les membres administrateur.ice.s du Bureau ou du Conseil d'administration.

LES ASSOCIATIONS FACE AUX MUTATIONS DES FORMES D'ENGAGEMENT

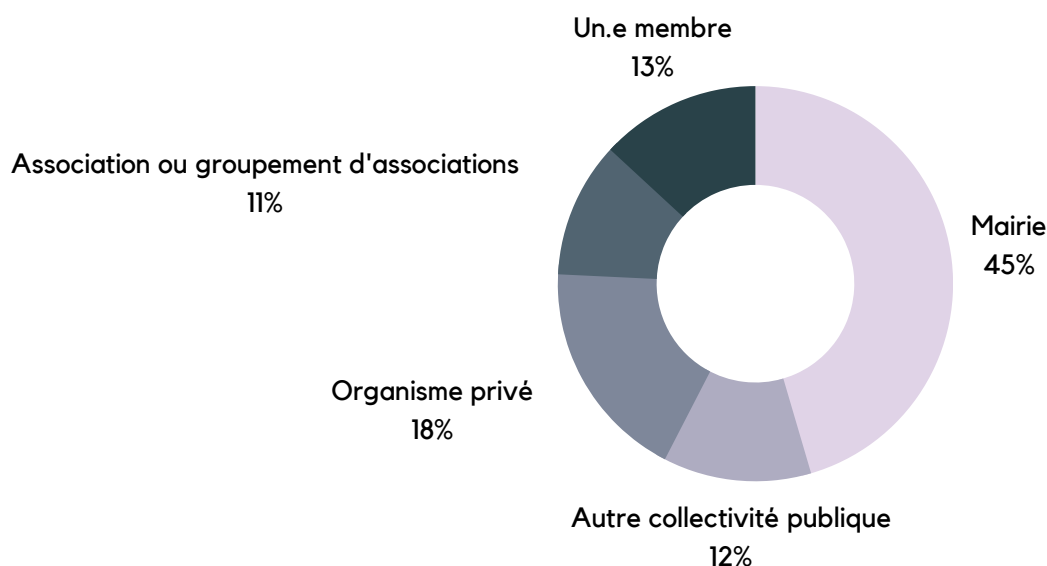


Hébergement des associations

60% des associations sont hébergées à titre gracieux, 35% versent un loyer pour occuper les locaux dans lesquels elles mènent leurs activités. Une infime minorité est propriétaire des locaux occupés : seulement 4% de l'ensemble des structures associatives.

La Ville est le principal hébergeur des associations : 45% des associations hébergées à titre gratuit ou locataires occupent des locaux municipaux.

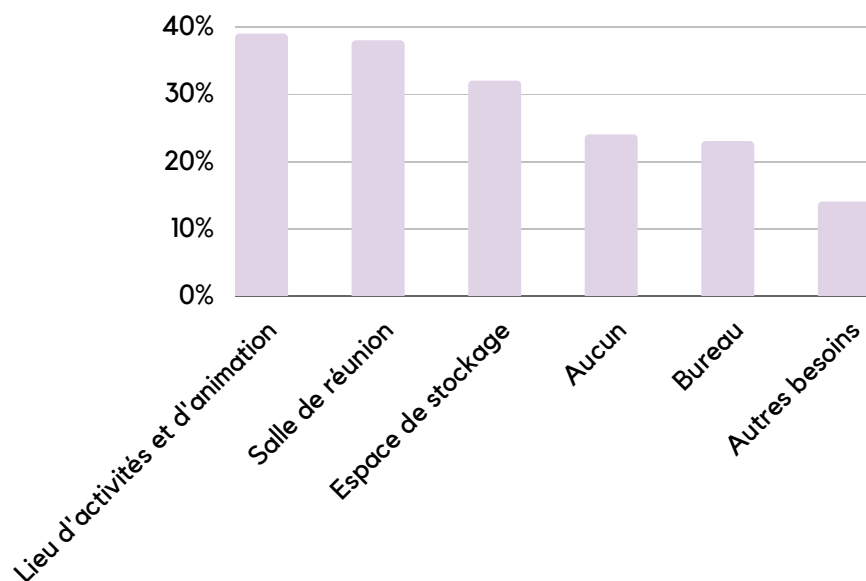
GRAPHIQUE 18 - Hébergeurs des associations locataires ou hébergées gratuitement



Notons que le mode diffusion de l'enquête influe certainement sur ce résultat puisqu'elle a été diffusée largement par l'annuaire de la Ville, dans lequel les associations qui disposent de locaux municipaux sont tenus d'être recensés.

Besoins en matière de locaux - les usages

GRAPHIQUE 19 - Principaux besoins en matière de locaux

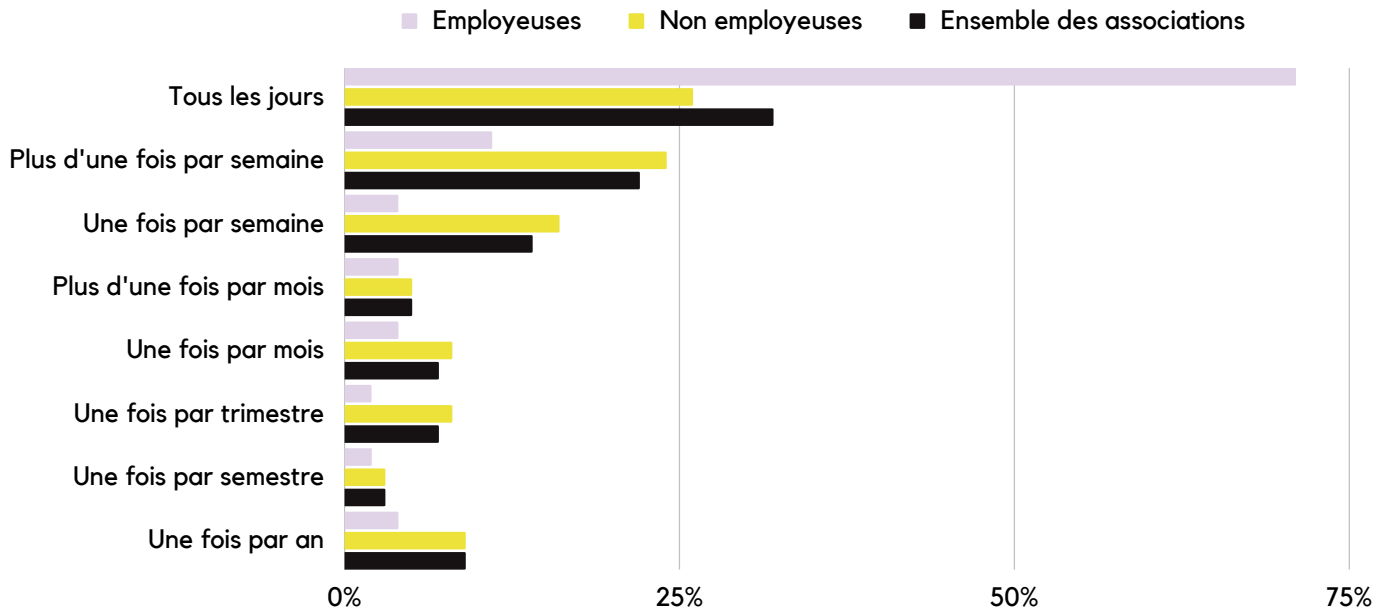


- 39% des associations bisontines ont besoin de locaux pour exercer leurs activités ou mettre en place des animations.
- 38% d'entre elles ont besoin de salles de réunion.
- 32% des associations bisontines souhaiteraient la mise à disposition d'espaces de stockage.

Parmi les « autres besoins » évoqués par les associations, nous trouvons à plusieurs reprises, le souhait de disposer d'espaces d'ateliers, de répétition ou de représentation.

Besoins de bureaux

GRAPHIQUE 20 - Fréquence de l'utilisation d'un bureau parmi les associations répondant en avoir besoin (en %)



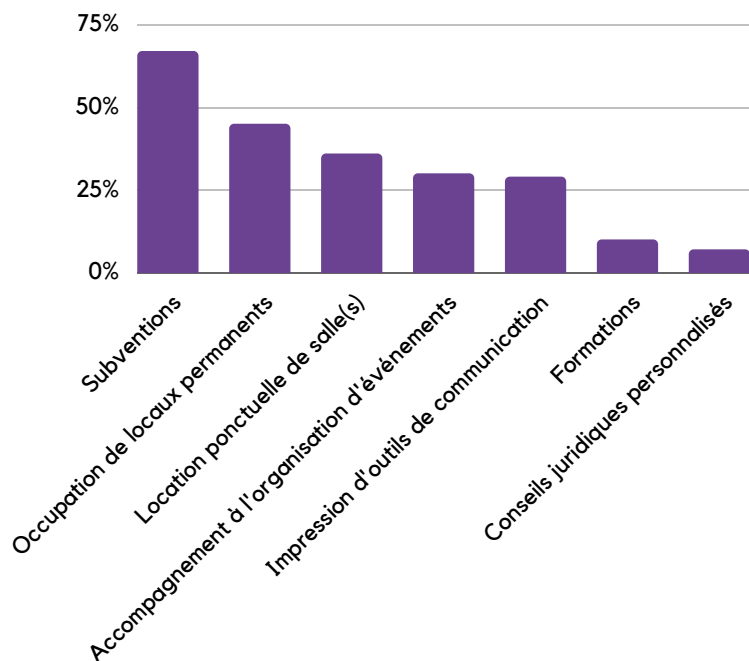
40% des associations ayant affirmé avoir besoin de bureaux souhaiteraient en disposer de manière hebdomadaire ou pluri hebdomadaire. 35% en ont seulement besoin ponctuellement. 32% du total des associations bisontines en ont besoins tous les jours, mais 71% des associations employeuses déclarent en avoir besoin quotidiennement alors que ce ne sont que 26% des associations sans salarié.e.

BESOINS DE LOCAUX



Focus sur les aides de la Ville et la lisibilité des subventions

GRAPHIQUE 21 - Aides matérielles, immatérielles et financières par la Ville



Parmi les associations répondantes :

60%
BÉNÉFICIENT D'UN SOUTIEN DE LA VILLE DE BESANÇON

67%
TOUCHENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES

51%
TROUVENT LES PROCÉDURES DE DEMANDE DE SUBVENTIONS LISIBLES

Parmi celles qui ne les trouvent pas lisibles, 76% affirment mal connaître les critères d'attribution et 55% disent avoir des difficultés pour connaître les différents dispositifs.

C'est le secteur sportif qui a recours le plus fréquemment aux locaux et salle municipales.

Le secteur "Défense de droits et des causes" est le plus représenté parmi les associations qui bénéficient d'une aide municipale dans l'impression d'outils de communication.

Les associations culturelles et les associations employeuses trouvent les procédures de demande de subvention plus lisibles que la moyenne des associations.

TABLEAU 4 - Nature des aides octroyées par la Ville en fonction du public cible	Tournée vers les autres	Militantes	Récréatives	Moyenne
Subvention(s)	45%	33%	26%	30%
Occupation de locaux permanents	11%	17%	22%	20%
Formations	5%	5%	4%	4%
Impression d'outils de communication	8%	21%	13%	13%
Accompagnement à l'organisation d'événements	13%	16%	13%	13%
Conseils juridiques personnalisés	5%	6%	2%	3%
Location ponctuelle de salle(s)	13%	4%	19%	16%
Total	100%	100%	100%	100%

Les associations "tournées vers les autres" sont principalement aidées financièrement par la Ville de Besançon, tandis que les associations "récréatives" bénéficient davantage des services d'occupation des locaux et de mise à disposition ponctuelles de salles.

Remerciements

Observatoire local de la vie associative à Besançon

Nous tenons ici à vous exprimer notre gratitude, membres bénévoles, adhérent.e.s ou salarié.e.s des associations bisontines, pour avoir pris le temps de répondre à une énième enquête afin de favoriser une meilleure connaissance du tissu associatif local et d'alimenter la recherche autour du monde associatif.

Nous remercions le dessinateur de presse Rodho pour la sagacité de ses illustrations.

Nous sommes également particulièrement reconnaissant.e.s du travail réalisé par les étudiant.e.s de licence 3 du département Information-Communication de la faculté de Lettres de Besançon ainsi qu'à leurs encadrant.e.s pour leur investissement tout au long de l'enquête dans le cadre de leur projet tutoré.

Nous remercions toute l'équipe du Réseau national des maisons des associations pour sa disponibilité, son professionnalisme et le traitement statistique des données.

Nous remercions enfin le Mouvement associatif Bourgogne Franche-Comté et la Ligue de l'Enseignement ainsi que l'ensemble des partenaires qui ont relayé le questionnaire.





Ville de Besançon

DIRECTION VIE DES QUARTIERS
SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Centre Municipal Sancey

27, rue Alfred Sancey

25000 Besançon

Tél : 03 81 87 80 70

www.besancon.fr

IMPRIM'VERT® Imprimé par la Ville de Besançon - Mars 2023 - 300 exemplaires



En partenariat avec le RNMA

